

L'hon. M. MacKINNON: Ils vous ont parlé aussi.

M. PERLEY: Jamais.

L'hon. M. MacKINNON: Mais oui, certainement.

M. PERLEY: Je les ai vus une fois. On m'avait invité à une réunion générale de la commission du blé et de la commission des grains à laquelle assistaient tous les députés de l'Ouest et un bon nombre de ceux de l'Est. Quels renseignements pouvait-on obtenir à cette réunion dans l'espace d'une heure, quand nous étions cinquante qui attendions notre tour pour poser des questions? Nous savons tous que cela a été une farce. J'ai posé des questions à la Chambre afin d'obtenir des renseignements. J'en ai inscrit au *Feuilleton* et les réponses que j'ai reçues sont ridicules. On ignorait la situation ou bien on voulait délibérément éluder la question.

Dans sa déclaration d'hier, le ministre a donné plusieurs chiffres provisoires établis au 31 juillet 1940. Il a déclaré qu'il y aurait un report d'environ 290 millions de boisseaux de blé, dont environ 270 millions au Canada. On prévoit une récolte variant de 350 à 400 millions de boisseaux. Notre capacité totale d'entreposage est de 425 millions de boisseaux et en déduisant 10 p. 100 pour l'espace nécessaire à la manutention, la capacité nette est d'environ 382 millions de boisseaux, en comptant en outre sur la possibilité d'entreposer 20 millions de boisseaux aux Etats-Unis. Il resterait donc au Canada de l'espace pour emmagasiner environ 160 millions de boisseaux, chiffre qu'il est possible de grossir en déduisant à peu près 100 millions de boisseaux de la prochaine récolte pour la consommation domestique. Une certaine partie de la récolte n'est jamais mise sur le marché; elle sert à la semence et à d'autres fins. Voilà ce qui améliore un peu la situation.

A mon avis, la situation présente est semblable à celle qui existait en 1935, alors qu'au 1er décembre nous avions en entrepôt environ 365 millions de boisseaux de blé. Il y avait 155 millions de boisseaux de blé de la récolte de 1935 et 205 millions de boisseaux repris à la Wheat Producers Limited. Restait à venir un solde de la récolte de 1935. Alors, pourquoi tant s'alarmer et pourquoi avoir tant tardé à déposer ce projet de loi? Pourquoi tant de bruit autour de la situation de l'Ouest canadien? Je me rappelle tout ce qui s'était accumulé de blé en 1934 et 1935. Je me rappelle surtout que l'honorable député de Wood-Mountain (M. Donnelly) et les anciens députés, M. Vallance et M. McIntosh, jetaient les hauts cris en cette enceinte. Lors du débat sur le bill relatif à la commission canadienne du blé, je me rappelle que le ministre actuel

[M. Perley.]

de la Défense nationale (M. Ralston) proposa en amendement que la loi ne soit pas mise en vigueur avant le 16 août 1936. On ne cessait de nous critiquer parce que nous n'écoulions pas le blé.

Nous avons usé d'indulgence à l'égard du ministre actuel en n'exigeant pas plus de renseignements. Il a toute ma sympathie, car il a un véritable problème à résoudre et il est jeune dans le métier. S'il avait plus d'expérience, nous lui aurions certainement demandé plus de documentation. On aurait dû nous fournir un rapport complet des opérations de la commission à date, analogue à celui qui fut présenté en 1936. J'ai dans mon pupitre des rapports de la commission canadienne du blé. Le premier de ces rapports a été publié en 1935-1936 et il donne la quantité de blé reçue, le report de la récolte de 1935, le nombre de boisseaux livrés par M. McFarland, les prix auxquels se vendirent les différentes qualités et le reste; en somme, un rapport très détaillé. Nous n'en avons pas eu depuis et c'est au Parlement qu'il faut en attribuer la faute. Le ministre aurait pu présenter un rapport intérimaire, lui qui reçoit un rapport de la commission chaque vendredi.

Si le commerce du blé est aujourd'hui dans le marasme au Canada, ce n'est pas la guerre qu'il en faut blâmer, mais la commission du blé elle-même et le Gouvernement qui n'ont pas su diriger ses opérations de vente d'après des principes d'affaires. Ils n'ont pas été assez énergiques, lorsqu'il s'est agi, l'automne dernier, de traiter avec le gouvernement britannique. Cette fonction relève du Gouvernement, et il n'a pas poussé la vente avec assez de vigueur.

M. McNEVIN: L'honorable député ne convient-il pas que le nombre des débouchés a bien diminué?

M. PERLEY: Nous savons cela, mais la statistique que je me propose de citer à l'instant démontre qu'on aurait pu en vendre beaucoup plus cette année. En vue de corroborer mes affirmations, je citerai une déclaration de M. Sanford Evans, bien connu pour les commentaires qu'il publie depuis des années sur la situation du blé. Il a exprimé en 1938 et en 1939 des opinions que j'ai déjà citées en cette enceinte. Il a dit que la commission du blé n'avait pas posé un seul acte de nature à ralentir la chute des prix. Oui, que le ministre lève les yeux, les membres de la Commission sont là-haut dans les tribunes. Je pourrais, en vingt minutes, citer les noms de cinquante négociants en céréales qui auraient pu se tirer d'affaire beaucoup plus avantageusement qu'eux. Encore une fois, la guerre n'est pas une raison, ce n'est qu'un prétexte. Au cours de la saison 1938-1939, la